

Septembre 2020



Anne, Brigitte et Nathalie vous accueillent en mairie chaque :

Lundi : de 10 h à 12 h

Mardi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Mercredi : de 10 h à 14 h

Jeudi : de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

Vendredi : de 10 h à 12 h

Samedi : de 10 h à 12 h

Téléphone :
03 29 50 07 09

Urgence (nuit) :
06 70 35 22 90

Fax :
03 29 50 78 44

E-mail :
communedetaintrux@wanadoo.fr

Adresse :
5, chemin de la Mairie
88100 TAINTRUX

Permanences du maire
et de ses adjoints
ou
sur rendez-vous :

Pierre CHACHAY :
Lundi de 10 h à 12 h
Jeudi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Jean-Luc CUNY :
Mardi de 10 h à 12 h
Vendredi de 10 h à 12 h

Frédérique GUILLEMIN :
Mercredi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Gilles VENNET :
Mercredi de 10 h à 12 h
Vendredi de 10 h à 12 h

Florence RICATTE :
Lundi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Votre nouvelle équipe municipale

Le Maire : Pierre CHACHAY

1^{er} adjoint : Jean-Luc CUNY - délégations finance, budget, marchés publics

2^{ème} adjointe : Frédérique GUILLEMIN - délégations affaires scolaires, information et communication et vie associative

3^{ème} adjoint : Gilles VENNET - délégations travaux et voirie, sécurité et incivilités

4^{ème} adjointe : Florence RICATTE - délégations ressources humaines et à la culture

Conseiller délégué : Franck ST DIZIER - délégations à la forêt, aux espaces agricoles, nature et environnement

Conseillers :

Régine LECLERC, Marine ESTIVALET, Thibault ANTOINE, Rachel VILLENEUVE, Bruno GROSSEGEORGES, Karine GRANDJEAN, David HEISSAT, Sandrine RENARD, Sylvie PIERRAT, Hervé COLIN, Fabrice MULLER

Le 22 juin 2020, suite à une démission, Martine CHAMPREUX prend place en tant que nouvelle conseillère municipale.





Le mot du Maire

Chères Taintrusiennes,
chers Taintrusiens,

La crise sanitaire que nous vivons encore aujourd'hui bouleverse notre quotidien et change nos habitudes de vie. Nous avons tous

passé des jours difficiles, nous n'allons plus vivre comme par le passé.

Nous devons regarder vers l'avenir et garder à l'esprit, pour quelques temps encore, les mesures sanitaires et les gestes barrières, pour ne pas revivre ces moments tragiques. Restons vigilants.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux de notre village qui ont été touchés par cette maladie. Je leur souhaite, sincèrement, de retrouver rapidement une très bonne santé.

Je vous remercie, vous qui vous êtes déplacés pour élire une nouvelle équipe municipale, le dimanche 15 mars 2020, au moment où la crise faisait des ravages à quelques kilomètres de chez nous, en Alsace.

Plus de 60% d'électeurs courageux ont choisi 19 conseillers municipaux : 9 femmes et 10 hommes issus de deux listes « TAINTRUX Demain » et « TAINTRUX à venir – TAINTRUX Avenir », aux idées et projets pleins de similitudes.

Merci à vous chères électrices et chers électeurs de nous avoir accordé votre confiance, approuvant par la même occasion, nos programmes, nos qualités et nos valeurs.

Les moments que nous vivons avec vous aujourd'hui, au sein de cette nouvelle équipe municipale sont des moments forts et singuliers.

Depuis le dimanche 24 mai 2020, date d'installation du nouveau conseil, nous travaillons en commun avec de nouvelles méthodes pour restaurer la confiance et renouer le dialogue entre vous et tous les membres du conseil.

Nous avons besoin de nous serrer les coudes et d'avancer tous ensemble. Les engagements pris devant vous seront tenus. Vous attendez de nous un travail collectif et constructif. Je pense que c'est votre volonté.

En tout état de cause, quelles que soient nos convictions, le seul souci qui nous anime, est le développement de notre commune et le bien-être de ses habitants.

Il va sans dire que nous ne pourrons pas tout faire en même temps.

Pour ce qui est des projets nécessitant des investissements importants, sauf difficultés majeures et imprévisibles, souvent liées au financement, nous vous tiendrons informés.

Le 11 juillet 2020, lors du premier conseil de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, j'ai été élu membre titulaire du conseil d'exploitation des régies eau potable et assainissement des eaux usées, du comité de direction de l'office de tourisme et délégué titulaire du syndicat mixte d'informatisation communal. Le 23 juillet 2020, j'ai également été élu membre du conseil d'administration de l'Association des Maires des Vosges (AMV88) pour représenter le canton de Saint-Dié 1.

Afin de maintenir une fiscalité acceptable, j'y défendrai activement nos intérêts, vos intérêts.

Chères Taintrusiennes, chers Taintrusiens, restons positifs, restons solidaires et nous retrouverons, tous ensemble, le chemin de la réussite et de la sérénité.

*Sim a' vous. Fidèlement.
votre maire.*

Premières actions

Rapidement après la mise en place de la nouvelle équipe, le maire a décidé de ré-ouvrir les écoles.

C'était une demande forte des parents, soucieux de l'Education de leurs enfants et préoccupés de leurs situations sociales et financières du moment.

Le 30 juin 2020, afin d'encourager nos futurs sixièmes à suivre la bonne voie, la commune a eu plaisir d'offrir, non pas un dictionnaire comme les années précédentes, mais une calculatrice et une clé USB, plus utiles à l'époque actuelle, à la scolarité des collégiens.

Le 21 juillet 2020, l'épave de l'Audi A3 accidentée et abandonnée en contre bas de « La Rue », depuis plus d'un an, a été évacuée par un dépanneur agréé sur réquisition du maire.

Outre le fait de nuire au label Station Verte de notre commune, cette situation pouvait générer un sentiment d'insécurité.

Les 27 et 28 août 2020, pour lutter contre le problème récurrent des eaux troubles et rougeoyantes, l'entreprise HYDR'EAU Services, mandatée par la mairie, a procédé à la purge de certaines conduites.

Le procédé naturel HAMMANN utilisé consiste à pulser de l'air sous pression dans la conduite d'eau potable.

L'intervention fut réalisée chemin des 3 Scieries, chemin de la Clanche et impasse du Mézé.

Le nettoyage fut révélateur de la coloration de l'eau dans le réseau précité.



Le centre aéré



Malgré la crise sanitaire, Magali, la directrice a réussi avec son équipe à proposer un programme riche en activités.

Le centre a fonctionné du 6 au 31 juillet avec au total une trentaine d'enfants, encadrés par 6 animateurs : Carole et Kamer avec les petits ; Jeanne et Rachel avec les moyens ; Camille et Phyl avec les grands.

La forêt et les animaux furent les thèmes centraux de ces 4 semaines. Ces derniers ont été mis à l'honneur grâce aux interventions de l'association Etc...Terra, aux différentes promenades et jeux ou au travers de jolis bricolages...

Les sorties pique-nique à la cascade du saut du Bouchot à SAPOIS, à l'Orangerie de STRASBOURG, au lac de Longemer à XONRUPT et au parc de Sainte Croix, ont permis de clôturer sympathiquement chaque fin de semaine et ceci pour le plus grand plaisir des enfants.

La rentrée des classes

Afin de garantir la santé de nos élèves, des enseignantes et enseignant, le respect des règles sanitaires continue d'être de vigueur.

Distanciation physique, lavages fréquents des mains, désinfection et nettoyage quotidiens des locaux en sont les maîtres mots.

36 élèves à l'école de Rougville :

- 3 toutes petites sections + 11 petites sections + 5 moyennes sections avec Serge COTTEL (également directeur)
- 5 moyennes sections + 12 grandes sections avec Sylvie PIERRAT

Horaires : 8h05 – 11h20 et 13h45 – 16h30

Téléphone : 03 29 56 73 09

Adresse mail : ce.0881044G@ac-nancy-metz.fr

71 élèves à l'école du centre :

- 12 CP + 6 CE1 avec Delphine PARISOT
- 10 CE1 + 5 CE2 avec Valérie BOUSSIER
- 4 CE2 + 15 CM1 avec Alexandrine BOËLLE
- 6 CM1 + 13 CM2 avec Karine ROPA (également directrice)

Horaires : 8h15 – 11h15 et 13h45 – 16h45

Téléphone : 03 29 50 08 07

Adresse mail : ce.0881042@ac-nancy-metz.fr

Des petits gestes pour une grande cause : l'environnement à TAINTRUX

Le Taintrusien est imprimé sur papier respectant les normes environnementales PEFC

Les déchetteries

Depuis le confinement, nous avons peut-être perdu l'habitude de recourir aux services de nos déchetteries.

Horaires actuels d'ouverture :

SAINT-DIE des VOSGES

Du lundi au vendredi : 14h-19h

Samedi : 9h-12h et 14h-19h

CORCIEUX

Lundi et mercredi : 14h-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h et 13h30-18h30

Et surtout, pratiquez le tri sélectif. Il diminue l'impact de nos déchets sur notre environnement.

Les adresses :

- Chemin de Richardville
- Impasse de la Goutte des Marres

NOUVEAU : Les objets encombrants

Les gros objets qui ne peuvent être apportés en déchetterie à bord d'un véhicule particulier seront ramassés **le premier lundi du mois d'avril et du mois d'octobre.**

Les pneumatiques, les produits dangereux, les bouteilles de gaz, les batteries, l'huile ... ne sont pas concernés.

Les objets déposés après les lundis concernés ne seront pas collectés.

L'hôte indésirable des forêts : la chenille processionnaire du chêne

Elle pose de véritables problèmes d'ordre sanitaire sur les arbres, sur les hommes et les animaux.

Les chenilles sont à l'origine d'importantes défoliations sur les jeunes chênes et entraînent des retards de croissance.

Elles libèrent également des poils (soies) urticants très allergènes dont les effets peuvent s'étendre jusqu'à deux semaines.

L'un de ses prédateurs est un oiseau bien connu: la mésange.

Nous pouvons lutter contre la progression de la chenille de manière simple et écologique par la construction de nichoirs à mésanges.



Pour construire un nichoir, il faut :

1 marteau

Quelques clous

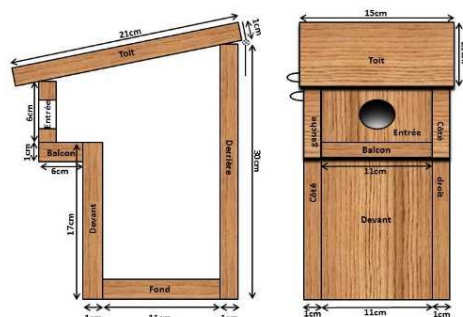
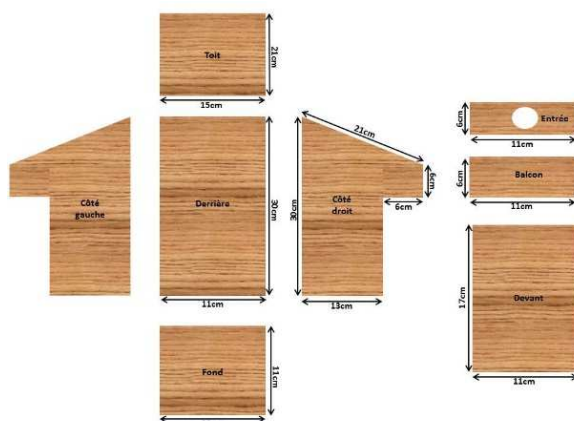
Une planche de sapin d'environ 15 cm x 200 cm

Une scie électrique ou égoïne

Une perceuse munie d'une scie cloche ou d'une tarière du diamètre approprié (28 mm ou 33mm pour la mésange charbonnière)

Une charnière à poser sur le toit pour ouvrir et nettoyer le nichoir

Deux chevalets avec du fil de fer ou un crochet avec son anneau pour verrouiller la fermeture du toit amovible





Un partenariat efficace

A la fin du mois de Juillet, sept jeunes compagnons des Scouts et Guides de France se sont lancés dans la fabrication de 15 nichoirs sous la direction de Franck SAINT-DIZIER, éco conseiller de notre commune.

En effet, la reproduction des mésanges, friandes de larves de papillon, permet de lutter de manière simple contre l'expansion de la chenille processionnaire.

Les nichoirs seront disposés sur le parcours de santé après avoir été décorés par les enfants de l'école.

Nous remercions la scierie MANDRAY pour la fourniture du bois qui a servi à la réalisation des nichoirs.



Travaux

PYLONE

Les habitants de Rougville ont pu constater qu'un second pylône s'élevait du haut de ses 48 mètres à proximité du premier.

La municipalité précédente, à l'origine de ce projet, a souhaité améliorer le réseau de la téléphonie mobile de ce secteur.

Pour notre part, nos efforts se portent dès à présent, sur l'extension de la téléphonie mobile et du réseau internet dans les zones blanches restantes.

Ainsi, celles du Paire, de Chevy et de la Bourse devraient enfin pouvoir disparaître courant 2021.

FAUCHAGE

Les mois passés ont laissé place à cette liberté que connaît dame nature, à croître dans son espace avec la prolifération qu'on lui reconnaît bien.

Le temps des abstinences est terminé et le fauchage redonne caractère et délimitation à nos voies communales. La priorité a été donnée au parcours de notre bus scolaire, au ravissement de certains de nos concitoyens, peut-être un peu moins à nos écoliers de première reprise scolaire.

Mais cette grande dame, à peine la première tonte terminée, est repartie de plus belle dans son hirsute manifestation de croissance, tout au long de nos quelques centaines de kilomètres, donnant à notre équipe de maintenance encore bien du « fil à couper » et d'usure mécanique.

HISTOIRE LOCALE

L'association de recherche et d'investigation sur l'histoire de l'aviation, ARITHANE 88, recherche des informations sur un avion qui se serait écrasé sur notre commune lors de la seconde guerre mondiale.

Tous vos souvenirs, même insignifiants ou partiels pouvant avoir un lien avec ces faits peuvent être communiqués à Frédéric MARCHAL au numéro suivant 06 27 25 76 34 ou au secrétariat de la mairie qui fera suivre.

En vous remerciant.

Quelques gestes citoyens

ENCOMBREMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les riverains des voies communales sont astreints à un certain nombre d'obligations dans l'intérêt de la conservation et de l'usage des voies communales.

Un administré ne peut s'approprier abusivement la partie d'une voie publique en réalisant de petits travaux tels que jardinières, enrochement, édification de murets ou en déposant des objets dangereux.

Il a aussi obligation d'égagement. **Les branches d'arbres et les haies implantées dans des propriétés privées ne peuvent surplomber le domaine public routier et ses accessoires.**

L'article L644-2 du code pénal stipule que le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe.

L'article R116-2 (5°) du code de la voirie routière prévoit que seront punis de l'amende prévue pour les contraventions de 5ème classe (1500€ au plus) ceux qui, en l'absence d'autorisation auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier. Les contrevenants s'exposent également à une contravention de voirie

BRULAGE OU DECHETTERIE...

Il est interdit de brûler chez soi des déchets verts (végétaux secs et/ou humides). Le risque de nuisance pour le voisinage et le départ d'un incendie est assujéti à ce genre d'incivilité.

Le règlement sanitaire départemental ou RSD, en son article 84, prévoit l'application d'une amende ou des sanctions plus graves.

Plutôt que de brûler les déchets verts, **pensez au compostage, au paillage, sinon à le déposer en déchetterie.**

L'idée d'un dépôt pour déchets verts sur la commune est actuellement à l'étude pour mieux servir les Taintrusiens et protéger notre environnement.



P.A.V.

Nous constatons, hélas, de manière récurrente des dépôts d'objets de toutes sortes près des Points d'Apport Volontaire qui, nous le rappelons, ne peuvent recevoir que des contenants en verre, en matière plastique, des vêtements ou tissus.

Il existe des déchetteries dans les communes proches, accessibles à tous les habitants de la communauté d'agglomération, ouvertes selon des horaires spécifiés dans ce journal. Le respect de l'environnement concerne tout le monde.

Ces dépôts sauvages de déchets constituent une infraction.

Article L541-3 du code de l'environnement puni d'une contravention de 2^{ème} classe conformément à l'article R632-1 du code pénal.



La vie du village

Cérémonie du 6 juin 2020



Cérémonie du 30 août 2020 :
hommage à l'adjudant-chef **Hervé ENAUX**
mort pour la FRANCE il y a 10 ans déjà.



Randonnée VTT du 30 août 2020
RANDO-DEODA-ROCHES

Un succès pour une première avec plus de 150 participants.



Du côté des associations :

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, la salle polyvalente pourrait être de nouveau utilisée pour la cantine scolaire afin de donner priorité aux mesures sanitaires pour nos élèves.

FOOT

2 nouveaux entraîneurs pour les 8-9 ans !

Michel MARCOT et René BERGE seront heureux d'entraîner chaque mercredi à 14h, les enfants nés en 2011 et 2012.

Quant aux séniors, les entraînements auront lieu les mercredis et vendredis de 19h à 21h avec Johnny GRANDBLAISE.

Contact : Johnny GRANDBLAISE au 06 88 01 47 58

Vide grenier du 30 août 2020

Malgré la météo, près d'une cinquantaine d'exposants était au rendez-vous de la traditionnelle brocante du SM TAINTRUX.



JUDO : cours le vendredi

Baby 4/6 ans de 17h30 à 18h15
Enfants 7 ans et + de 18h30 à 19h30
Ados et adultes de 19h30 à 21h
Premier cours le 11 septembre 2020

TAÏSO et STRETCHING : cours le mercredi

1 mercredi sur 2 de 19h30 à 21h
Premier cours le 9 septembre 2020

Les cours de JU-JITSU et SELF DEFENSE sont pour le moment suspendus.

Contact : Philippe MANGINOT au 06 82 14 94 78
Journée de réinscription : 7 septembre 2020 de 18h30 à 20h



Nouveau professeur de JUDO :
Olivier LINA
ceinture noire, 4^{ème} DAN

CAPS TAINTRUX

La gym à la Salle polyvalente: le mardi de 9h à 10h et de 20h à 21h et le jeudi de 9h à 10h.

Si trop de participants, 2 séances envisageables le mardi matin pour respecter la distanciation. Port du masque obligatoire lors des déplacements dans la salle.

Cotisation : 78€, reprise des cours à partir du jeudi 10 septembre 2020.

Contact : Sylvie PIERRAT au 06 72 98 47 97

L'athlétisme :

- Enfants nés entre 2015 et 2010 : salle multi sports de ST-MICHEL sur MEURTHE, de 16h à 17h30.
Cotisation : 85€, reprise à partir du mercredi 9 septembre 2020.
- Naissance avant 2009 : stade d'athlétisme de ST-DIE DES VOSGES
les mercredis de 18h à 19h30 et les samedis de 14h à 16h.
Cotisation : de 90 à 110 € en fonction de la catégorie.
Contact : Gilbert RAUTURIER au 07 81 41 44 67

La marche nordique :

Lundis, mardis, mercredis à 18h30 et samedis à 8h45

Cotisation : 85€, reprise le samedi 5 septembre 2020

Contact : Serge COTTEL au 06 52 06 22 44



Le rallye de printemps est prévu les 28 et 29 novembre 2020

INFO RALLYE

RAPPEL COVID-19

Depuis le 20 juillet 2020, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos recevant du public ainsi que dans les lieux estimés pertinents par les préfets de chaque département, sauf les locaux d'habitation, en fonction de la situation épidémique locale.

Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : **0800 73 09 58 (n° vert)**

Urgence pour ma santé ou celle des proches :

Si j'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au COVID-19 :

- ✚ Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet ou j'appelle le numéro de permanence soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation.
- ✚ Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114)

Etat civil

Naissance : Maé ANDRE le 13 avril 2020 de Alexandra CUNIN et Arnaud ANDRE	Mariage : Stina LUNDBERG et Jean-Christophe LOUAT le 13 juin 2020	Décès : Marie-Ange GIL le 7 juin 2020 Roland RICHARD le 15 juin 2020
--	---	---

LE TAINTRUSIEN

Editeur : Mairie de TAINTRUX
 Directeur de la publication :
 P. CHACHAY

Équipe de rédaction : F. GUILLEMIN,
 M. CHAMPREUX, J.L. CUNY, G.
 VENNET, R. VILLENEUVE

Impression : L'ORMONT IMPRIMEUR
 ST-DIE-DES-VOSGES